



Mondercange, le 26 octobre 2020

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 30 octobre 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 30 octobre 2020 l'intervention suivant

Un des effets de l'actuelle crise sanitaire est qu'il y a eu une grande sensibilisation du large public en faveur de la bicyclette. Nos rues sont de plus en plus fréquentées par des cyclistes de toutes catégories. S'y ajoute l'initiative louable du Collège des Bourgmestre et Échevins de connecter notre commune au réseau des vélos électriques.

Il y a lieu d'encourager le plus possible ce mouvement en facilitant l'accès des cyclistes aux lieux publics situés dans notre commune. Un des aspects de la commodité de l'utilisation des bicyclettes est d'organiser des emplacements de bicyclettes dans les endroits fréquemment visités. Or, à ce stade, nous devons constater un grand manque de dispositifs pour la consignation des vélos.

Afin d'avoir un meilleur aperçu de la situation, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il indiquer les sites où se trouvent les emplacements et le nombre des supports pour vélos qu'ils contiennent actuellement ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, juge-t-il la situation satisfaisante ou envisage-t-il d'agrandir l'offre ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK